



Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Saint Germain la Ville du 10 au 14 février 2025

pour les enfants de 3 à 11 ans

INSCRIPTIONS

- **Mercredi 22 janvier 2025 de 17 h 30 à 19 h 00**

Salle Familles Rurales - Rue des Places - Saint-Germain-la-Ville

MERCI DE RESPECTER LA DATE DES INSCRIPTIONS

Si vous ne pouvez pas venir pendant ce créneau horaire, merci de me déposer le dossier d'inscription complet **AVANT** cette date.

À télécharger sur le site * et à remettre le jour de l'inscription :

- Fiche d'inscription février.
- Fiche de renseignements obligatoire
- Fiche sanitaire

Se munir :

- photocopies des pages « vaccinations »,
- du document CAF mentionnant le quotient familial (se le procurer sur le site internet de la CAF)

Pour tous renseignements, s'adresser à Isabelle Hérisant

par mail : frstgermain@outlook.fr

sms au 07.83.83.41.68.

tel le soir 03.26.67.55.82.

Adresse Mail: frstgermain@outlook.fr

* Site : <https://famillesrurales.org/st-germain-la-ville/6/alsh>

Pour info : sous réserve de modification

ALSH vacances de Printemps : du 07 au 11 avril 2025

ALSH juillet : du 7 au 31 juillet 2025

ALSH vacances de la Toussaint : du 20 au 24 octobre 2025

FORMULES à la semaine

- **Accueil du matin** : de 7 h 30 à 9 h 00
- **Journée** : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
Les enfants repartent pendant midi pour déjeuner à la maison.
- **Journée continue *** : de 9 h 00 à 17 h 30
Les enfants sont pris en charge pendant midi.
- **Demi-journée après-midi** : de 13 h 30 à 17 h 30
Les enfants participent uniquement l'après-midi.

* REPAS fourni par les parents

Pour les animateurs :

Possibilité de fournir un plat au choix (entrée ou plat ou dessert)

S'inscrire sur le planning. Merci d'avance.

⇒ Goûter fourni par le centre

TARIFS à la semaine

Changement grille tarifaire*

	CAF / MSA QF < 1000	CAF / MSA QF >= 1000
Accueil du matin	8 €	9 €
Journée	45 €	50 €
Journée continue	50 €	55 €
Demi-journée après- midi	38 €	40 €

Possibilité de paiement par chèque, chèques vacances, CESU.

Pour les paiement par chèques vacances et cesu, frais supplémentaires de 3% (sans les centimes)

Carte adhésion FAMILLES RURALES 2025 obligatoire 27,00 €